



# Discours du maire

## Municipalité de Saint-Valérien

**Saint Valérien, le 11 novembre 2013 –**

Chers citoyens et chères citoyennes,

Je tiens, au nom du nouveau conseil municipal, à vous remercier pour la confiance que vous nous témoignez en nous confiant le mandat de poursuivre la gestion des affaires courantes de notre municipalité et surtout celui d'assurer un développement harmonieux de celle-ci, et ce, pour le bien-être de l'ensemble de nos citoyens.

Au cours des 4 dernières années, de grands chantiers ont été mis en place : entre autres, l'élaboration et le début de la mise en œuvre du Plan de développement durable de la municipalité de Saint-Valérien, première municipalité de moins de 1000 citoyens au Canada à avoir fait adopter son plan par la Fédération canadienne des municipalités.

Ce plan a permis de nous donner à tous une vision commune d'un milieu accueillant, doté d'un dynamisme exceptionnel, prospère, et au cœur d'un environnement pittoresque constitué de lacs, de terres agricoles et de forêts. Quatre grandes orientations ont été définies afin de guider les actions du conseil municipal, soient : l'environnement, le développement sociocommunautaire, le développement local économique et les affaires municipales.

Au niveau du volet environnemental, nos efforts ont été dirigés, entre autres, vers la consolidation du service de la collecte sélective, la récupération des plastiques agricoles, la décontamination d'un site d'enfouissement illégal, le suivi de la qualité des lacs en regard des algues bleu-vert.

Pour le développement communautaire, la mise en place du processus de rétrocession du bâtiment de l'église à la municipalité, la mise en œuvre graduelle du parc intergénérationnel et le support aux organismes communautaires afin d'accroître les services de loisirs au sein de la municipalité ont été au cœur de nos actions.

Le développement économique et local ne fut pas laissé pour compte. La municipalité a effectué une mise à jour de son périmètre urbain et de sa zone agricole afin de permettre la construction résidentielle au sein des îlots agricoles déstructurés et des superficies forestières de 20 ha et plus. Et puis, nous avons réalisé les travaux d'infrastructures afin de favoriser le développement du quartier Ruisseau-Raphaël qui sera accompagné d'un programme incitatif (Habitation durable) afin de favoriser la venue de nouvelles familles au sein de notre communauté.

Au niveau des affaires municipales, le conseil a poursuivi ses efforts afin d'améliorer la gestion administrative de la municipalité. L'élaboration d'un processus d'évaluation du personnel, une gestion financière transparente assujettie à un code d'éthique n'en sont que quelques exemples. Nous avons continué d'améliorer l'entretien du réseau routier en minimisant les impacts environnementaux, remplacé le ponceau de la route centrale, en plus d'adapter nos équipements afin de permettre le déneigement des trottoirs.

Je tiens à préciser que la municipalité de Saint-Valérien a été classée, en 2013, première au palmarès des municipalités du Bas-Saint-Laurent pour la qualité de sa gestion administrative. Cette étude fut réalisée par l'école des Hautes études commerciales de Montréal.

Pour 2014, nos efforts cibleront plus spécifiquement la finalisation des dossiers énumérés précédemment tout en améliorant continuellement la qualité des services offerts aux citoyens et citoyennes de Saint-Valérien, et ce, en étroite collaboration avec tous les organismes du milieu.

Je tiens à souligner aussi le travail et la collaboration de tous les employés de la municipalité et plus spécifiquement celui de notre directrice générale. Sans eux, il nous aurait été impossible de mettre de l'avant tous ces chantiers.

Finalement un merci à vous, citoyens et citoyennes de la municipalité, pour votre support et surtout pour votre implication au développement et au bien-être de notre communauté.

Robert Savoie  
Maire  
Municipalité de Saint-Valérien

-30-

Source et information :  
Robert Savoie, Maire de Saint-Valérien  
Cellulaire : 418 731-0200  
Marie-Paule Cimon, directrice générale  
Téléphone : 418 736-5047